



**HAL**  
open science

# Les premières descriptions de la faune de l'océan Indien occidental: L'apport méconnu des sources gréco-romaines

Pierre Schneider

► **To cite this version:**

Pierre Schneider. Les premières descriptions de la faune de l'océan Indien occidental: L'apport méconnu des sources gréco-romaines. *Revue historique de l'océan Indien*, 2018, *L'animal en Indonésie: De l'Antiquité à nos jours*, 15, pp.279-302. hal-03249791

**HAL Id: hal-03249791**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249791v1>**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les premières descriptions de la faune de l'océan Indien occidental L'apport méconnu des sources gréco-romaines

Pierre Schneider  
Professeur d'Histoire antique  
Université d'Artois

### Introduction

La contribution présentée dans le cadre de ce colloque, consacré à l'animal dans l'Indianocéanie de l'Antiquité à nos jours, a pour principale ambition de faire découvrir l'existence de sources généralement très peu connues. En effet, l'on soupçonne rarement que les Méditerranéens de l'Antiquité aient pu rassembler des informations sur la faune des contrées de l'océan Indien durant plusieurs siècles, au moins dès le 4<sup>e</sup> siècle *a. C.* et, de façon ininterrompue, jusqu'au 6<sup>e</sup> siècle *p. C.* L'on imagine encore moins que ces informations aient pu être occasionnellement abondantes et, plus d'une fois, détaillées et rigoureuses. On ne peut donc que se réjouir que « La semaine de l'histoire » offre l'occasion de faire sortir ces textes du cercle confiné des études érudites, et de les présenter à un public plus large. C'est pourquoi le présent article ne comportera aucune discussion de spécialiste en rapport avec la nature du savoir scientifique antique ou avec des questions d'anthropozoologie. Il s'agit bien plutôt de brosser à grands traits, avec le support de nombreuses citations, un tableau général du savoir antique concernant la faune – aussi bien terrestre que marine – des contrées de l'océan Indien<sup>687</sup>.

Pour ce faire, je procéderai en quatre étapes. Pour commencer, il me semble indispensable de présenter au lecteur peu familier de cette époque la nature des documents que peut utiliser l'historien. À partir de là, j'examinerai quels espaces de l'océan Indien sont atteints par le savoir zoologique antique – en vérité, des espaces d'une dimension insoupçonnée. La troisième section décrira rapidement quelques principes organisateurs du savoir antique. Enfin, dans la dernière partie, je me tournerai vers des considérations plus spécifiquement anthropozoologiques, en signalant quelques exemples d'utilisation symbolique et idéologique des animaux de l'océan Indien.

Remarques liminaires : 1) Plutôt que de parler de Gréco-Romains, j'utiliserai le nom « Méditerranéens » : ce terme, moins restrictif que le premier, rend mieux compte de la diversité des cultures et sociétés qui vivaient dans l'espace que Rome a progressivement soumis à son empire. 2)

---

<sup>687</sup> Dans le cadre de cette contribution, il faudra entendre le terme « Indianocéanie » comme désignant l'ensemble des contrées riveraines de l'océan Indien occidental, le seul réellement connu des Méditerranéens de l'Antiquité – il portait en général le nom de « mer Érythrée ». Ce monde « érythréen » comprend les contrées qui apparaissent sur la figure 1.

L'océan Indien occidental a porté des noms variés durant l'Antiquité. Deux dominent dans les sources : d'une part, « mer Indienne », et d'autre part « mer Érythrée ». La deuxième désignation est plus ancienne et plus répandue que la première. J'utiliserai donc généralement le nom « mer Érythrée » ainsi que l'adjectif « érythréen » pour désigner notre océan Indien occidental et comme équivalent du vocable moderne « Indianocéanie » (voir n. 1). On notera par ailleurs que les actuels mer Rouge et golfe Arabo-Persique étaient considérés comme de simples excroissances de la mer Érythrée. La première était généralement nommée « golfe Arabique », et le second « golfe Persique ».

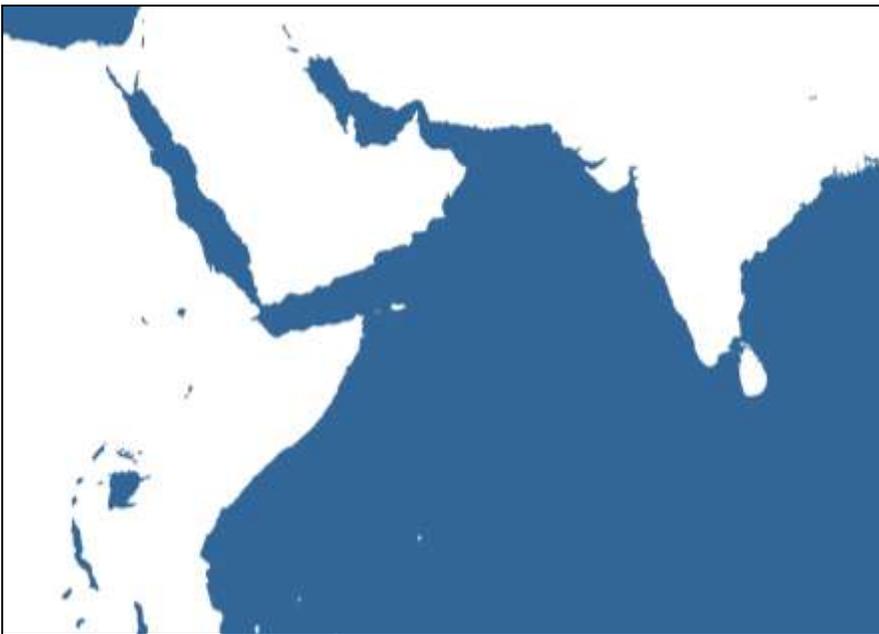


Fig. 1 : l'océan Indien connu des Méditerranéens de l'Antiquité (début du 1<sup>er</sup> siècle p. C.)

## 1. Les sources disponibles

On peut commodément diviser les sources dont dispose l'historien en deux grandes catégories : les sources non écrites, c'est-à-dire essentiellement l'iconographie<sup>688</sup>, et les sources écrites.

<sup>688</sup> Il existe, dans le domaine des sources non écrites, des documents qui n'appartiennent pas à l'iconographie. On pense notamment aux restes archéozoologiques : les ossements de mammifères, les squelettes de poissons ou les coquilles de mollusques que les archéologues exhument dans des sites archéologiques, notamment ceux situés sur le littoral de la mer Rouge et du golfe Arabo-Persique. Ces documents sont très précieux, mais on ne peut les utiliser comme des indicateurs du niveau de connaissance des Méditerranéens.

### 1.1 Les sources iconographiques

Les supports de l'iconographie sont variés. On peut ainsi mentionner, pour commencer, les peintures et mosaïques. Il existe des peintures sur vases et des fresques représentant des animaux érythréens, tels que le rhinocéros ou une espèce d'antilope. On a aussi retrouvé, à Marisa, à une quarantaine de kilomètres de Jérusalem, une tombe de la première moitié de l'époque hellénistique (fin 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècles *a. C.*), ornée d'une très belle frise animalière : on y reconnaît, plus ou moins adroitement peints, un éléphant, une antilope – un ibex ? – une girafe etc. Cependant les plus riches et les plus admirables représentations apparaissent sur des mosaïques. Les sites de Pompéi et de Pergame – pour ne citer que ces deux – ont livré des mosaïques représentant des perroquets colorés, rouges et verts. De nombreuses mosaïques représentent des scènes dites « nilotiques », sur lesquelles les artistes représentent des animaux qui pouvaient être observés dans les régions du Nil égyptien et nubien – cette dernière contrée étant nommée « Éthiopie » dans les sources antiques – le rhinocéros et la hyène, par exemple. Une très célèbre mosaïque de Sicile – celle de Piazza Armerina – connue sous le nom de « mosaïque de la grande chasse » montre, à l'embarquement sur un navire ou en attente de celui-ci, des animaux typiques de l'Inde, tels l'éléphant et le tigre<sup>689</sup>. Ces quelques exemples doivent nous rappeler que les représentations peintes devaient être beaucoup plus courantes que pourraient nous le faire croire ces rares vestiges du passé. De fait, nous savons par certaines allusions dans les sources écrites que le public « ordinaire » connaissait probablement plus les animaux de l'Indianocéanie par les peintures que par les livres. Ainsi, un auteur du 2<sup>e</sup> siècle *a. C.*, qui avait composé une monographie consacrée aux pays de la mer Érythrée, dont ont subsisté quelques larges fragments. Décrivant la faune de l'Afrique orientale, cet auteur nommé Agatharchide de Cnide, écrit au sujet d'un singe qui doit être une espèce de babouin : « Les sphinges se trouvent à la fois dans le pays des Troglodytes<sup>690</sup> et en Éthiopie. Physiquement elles ne sont pas différentes de celles que l'on voit représentées en peintures, sauf en ceci qu'elles ont le pelage plus fourni, et, comme elles sont d'un caractère docile et plein de ressources, elles acceptent en outre un dressage méthodique »<sup>691</sup>.

Les monnaies sont une autre forme de documentation iconographique. Comme on le verra dans la dernière section, l'animal servait communément d'emblème à des États et des souverains. C'est pourquoi il pouvait être représenté sur des monnaies. Il va de soi que le répertoire

---

<sup>689</sup> Beaucoup plus rares sont les illustrations de manuscrits. Certaines ont survécu, cependant : une copie d'un ouvrage écrit par un certain Cosmas Indicopleustès, auteur grec qui vécut au 6<sup>e</sup> siècle *p. C.*, a préservé des dessins réalisés par Cosmas. Celui-ci, qui avait parcouru des contrées de l'océan Indien – Corne de l'Afrique, Inde du nord-ouest probablement – avait dessiné des animaux marins et terrestres typiques : girafe, rhinocéros, tortue, phacochère ...

<sup>690</sup> Il s'agit du littoral africain de la mer Rouge de la latitude de Port Soudan – approximativement – jusqu'au détroit de Bab el-Mandeb.

<sup>691</sup> Agatharchide de Cnide, cité par l'historien Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, 3, 35, 4-5.

animalier est beaucoup moins varié que celui des mosaïques, et que, par ailleurs, les animaux érythréens ont beaucoup moins de raison d'apparaître sur ce support. Néanmoins il est courant de rencontrer d'excellentes représentations de l'éléphant – aussi bien de l'espèce africaine que de l'asiatique. C'est l'animal des pays érythréens le plus représenté sur les monnaies méditerranéennes, sinon le seul. On connaît des monnaies antiques, émises par des souverains de royaumes grecs orientaux<sup>692</sup>, qui représentent des zébus, mais l'aire de diffusion de ces objets n'a pas atteint pas le monde méditerranéen.

## 1.2 Sources littéraires

En réalité, l'essentiel du corpus des connaissances est concentré dans les sources écrites dites « littéraires »<sup>693</sup>. Ces sources littéraires s'étalent sur une large période, entre le 5<sup>e</sup> siècle *a. C.* et le 6<sup>e</sup> siècle *p. C.* Certains ouvrages sont particulièrement riches de données pour ce qui concerne l'animal des contrées riveraines de l'océan Indien. On peut citer, au premier chef, les ouvrages d'Aristote : ainsi, son *Histoire des Animaux* – le terme grec « histoire » (*historia*) ayant le sens de « enquête » – est riche d'informations sur des animaux de cet espace. En particulier, alors que le monde grec commence seulement à découvrir directement l'Inde (voir *infra*), on voit qu'Aristote s'efforce d'incorporer ce qu'il peut apprendre sur la faune de cette contrée : il mentionne, par exemple, le tigre, qu'il faut reconnaître dans l'animal nommé *martikhoras* que citait un auteur qui le précédait (voir *infra*), l'éléphant. Dans un autre traité biologique, intitulé *Les parties des animaux*, il mentionne, sous le nom d'« âne indien », un animal qui pourrait être le rhinocéros<sup>694</sup>. Un autre ouvrage est remarquable : au 1<sup>er</sup> siècle *p. C.*, Pline l'Ancien rédige en latin un ouvrage encyclopédique intitulé *Histoire naturelle* – il s'agit, en d'autres termes, d'une « enquête sur la Nature », c'est-à-dire l'univers inerte et vivant. Pline y compile de nombreuses sources, et c'est ainsi qu'ont survécu de nombreux fragments d'ouvrages qui ont disparu aujourd'hui. Un coup d'œil sur les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> livres de l'*Histoire naturelle* révèle que, depuis l'époque d'Aristote, les connaissances des Méditerranéens se sont accrues : l'époque hellénistique, comme on le verra dans la section suivante, a joué ici un rôle crucial. Pline consacre des notices

<sup>692</sup> Il s'agit des royaumes nommés par les historiens « royaumes indo-grecs ». Ces souverains grecs occupaient des domaines s'étendant, au gré de leur puissance, de l'Afghanistan au Sind – basse vallée de l'Indus. Leur existence recouvre approximativement les 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> siècles *a. C.*

<sup>693</sup> Il est convenu, dans le domaine de l'histoire antique, d'appeler « sources littéraires » les textes qui ont été écrits par un auteur – dont le nom est parfois tombé dans l'oubli – et qui ont été transmis par la tradition manuscrite, c'est-à-dire recopiés dans les *scriptoria* des clercs du Moyen-Âge, puis édités par les premiers philologues de la Renaissance. On oppose d'ordinaire les sources littéraires aux sources primaires, *i. e.* celles qui ne sont pas transmises par une tradition manuscrite : les papyri, les inscriptions sont des sources primaires.

<sup>694</sup> Eléphant : Aristote, *Histoire des animaux*, 1, 9 ; 2, 1 ; 2, 3 etc. ; *martikhoras* (tigre ?) : *Hist. anim.* 2, 3 ; âne indien : *Parties des animaux*, 663a15.

plus ou moins développées à l'éléphant, au tigre, au rhinocéros, à la girafe, aux serpents pythoniformes et à bien d'autres oiseaux et mammifères de l'espace indianocéanique. Quant au livre 9, dévolu aux créatures aquatiques, il est tout aussi intéressant. Pline fait mention des animaux marins de la mer Indienne. Une place importante est accordée aux cétacés monstrueux (des *ballaenae* de 4 jugères, des *pristi* de 12 coudées<sup>695</sup>) ; mais Pline connaît aussi les huîtres perlières (voir *infra*) et les tortues marines de l'océan Indien : « La mer Indienne produit des tortues d'une telle grandeur que la carapace d'une seule suffit pour former le toit de cabanes habitables ; la navigation des îles de la mer Érythrée se fait particulièrement avec ces carapaces qui servent de barques. On les prend de beaucoup de manières, mais surtout quand, s'élevant à la surface des flots avant midi, moment de la journée qui leur plaît, elles flottent sur la mer tranquille, avec le dos tout entier hors de l'eau. Ce plaisir de respirer librement leur cause un tel oubli d'elles-mêmes, qu'elles laissent dessécher leur carapace par l'ardeur du soleil, et dès lors elles ne peuvent plus s'enfoncer ; elles surnagent malgré elles, et sont une proie facile pour le pêcheur. On dit aussi qu'elles vont à terre de nuit pour paître, et qu'elles mangent avec avidité : fatiguées, elles retournent le matin à la mer, et s'endorment sur la surface de l'eau ; le bruit de leur ronflement les trahit. Alors les pêcheurs arrivent tout doucement à la nage, trois pour une tortue ; deux la retournent sur le dos, le troisième lui passe un lacet dans cette position, et plusieurs hommes placés sur le rivage la tirent à terre »<sup>696</sup>.

Un troisième ouvrage qui se révèle particulièrement précieux est dû à un auteur polymathe du 2<sup>e</sup> siècle *p. C.*, nommé Élien. Il est l'auteur d'une monographie dont le titre grec est diversement traduit : *La nature des animaux* ; *Les caractères des animaux*... Cette collection de notices variées ne peut se comparer, du point de vue de la puissance de la pensée, à Aristote. Mais, comme on aura l'occasion de le voir dans les sections suivantes, elle a préservé de l'oubli une grande quantité d'informations tirées d'ouvrages antérieurs, qui auraient autrement totalement disparu. Le livre d'Élien est donc essentiel pour percevoir l'étendue des connaissances antiques sur la faune de l'espace indianocéanique.

Il serait cependant erroné de croire que le savoir antique se concentre seulement dans les ouvrages zoologiques, ou parties d'ouvrages consacrées à la zoologie. Une quantité considérable de renseignements se trouve dispersée dans des textes dont le sujet n'est pas spécialement d'ordre zoologique. Il serait impossible de faire le catalogue de ceux-ci, tant ils sont variés. Aussi bien se contentera-t-on de proposer au lecteur un échantillon. Strabon, par exemple, est l'auteur bien connu d'une *Géographie* où il présente une description des contrées du monde habité connues de son temps – discipline que les Grecs appelaient « chorographie ». Strabon accorde, comme il convient, l'essentiel de son attention aux éléments fondamentaux

<sup>695</sup> La jugère est une unité de mesure des surfaces (environ 25 ares) ; la coudée vaut environ 44 centimètres.

<sup>696</sup> Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 9, 35 (trad. É. Littré).

de la chorographie, à savoir les divisions de l'espace, les lieux importants, les hommes qui y vivent etc. Par moments cependant, Strabon juge bon d'insérer des notices zoologiques. Les unes sont brèves, ainsi lorsqu'il rapporte que les éléphants qui parcourent la partie nord de la Corne africaine sont capables, avec leur pieds et leurs défenses, de creuser le sol et de faire apparaître de l'eau dans des sortes de « puits »<sup>697</sup>. Certaines sont plus longues et plus soignées. Ainsi, à propos du rhinocéros africain, Strabon veut corriger la description proposée par l'un des auteurs qu'il utilise. Il s'appuie, dans ce but, sur sa propre expérience : étant allé visiter l'Égypte devenue depuis très peu de temps une province romaine, il a eu l'occasion de voir des animaux captifs à Alexandrie. Il décrit le spécimen de rhinocéros qu'il a personnellement observé : une couleur qui rappelle celle de l'écorce du buis ; une taille qui rappelle celle du taureau ; une silhouette qui évoque celle du sanglier, à ceci près qu'une corne surmonte son nez ; deux grands plis qui ceignent son corps. Cette description comprend des détails précis, dont le dernier semble indiquer que l'animal enfermé à Alexandrie était un spécimen asiatique. Pour signaler un autre type d'ouvrage qui peut contenir des renseignements zoologiques de qualité, je citerai le nom de Philostorge. Cet auteur, connu seulement des spécialistes du christianisme antique, vécut au 4<sup>e</sup> siècle *p. C.* Il avait écrit une *Histoire de l'Église*. Abordant, dans l'un de ses chapitres, la question de la localisation du Paradis, il défend l'idée que celui-ci se trouve dans les parties méridionales et orientales du monde habité, pour la raison que c'est dans cette partie du monde que se trouvent les plus belles productions et créatures de la nature. C'est le prétexte à une digression zoologique dans laquelle Philostorge décrit la girafe, différents singes, le perroquet et, animal que Philostorge est l'un des très rares auteurs antiques à mentionner, le zèbre : il le présente comme un onagre d'un étrange aspect, car sa peau est couverte de bandes noires et blanches lesquelles vont de l'épine dorsale au ventre (voir aussi, au sujet de ce texte, *infra*).<sup>698</sup>

L'historien de l'Antiquité a donc à sa disposition un ensemble de données qui, en dépit des pertes drastiques subies par les textes antiques – l'expression consacrée mais toujours juste évoque un « naufrage » de la littérature antique – n'en est pas moins considérable. Toutefois, il est absolument nécessaire de ne pas aborder ce savoir comme un bloc indistinct, qui pourrait être affublé du qualificatif simplificateur de « gréco-romain ». Chaque texte relatif à un animal doit être replacé dans son contexte afin d'être sainement commenté. Ce contexte comprend plusieurs éléments qu'il n'est pas question d'envisager et discuter ici, à l'exception d'un seul qui est d'une importance capitale : la chronologie. Il est important de comprendre que la connaissance antique de la faune de l'Indiaocéanie s'inscrit dans une diachronie. Autrement dit, le savoir s'est constitué et a évolué dans le temps. Il est indispensable de connaître les grandes phases de cette histoire, que je

<sup>697</sup> Strabon, *Géographie*, 16, 4, 14 (trad. P.-O. Leroy).

<sup>698</sup> Philostorge, *Histoire de l'Église*, 3, 11 (trad. Éd. Des Places).

vais à présent brosser à grands traits.

## **2. Le savoir antique concernant la faune indianocéanique antique : approche diachronique et géographique**

Le savoir des Gréco-Romains a constamment évolué, essentiellement dans le sens d'un accroissement du catalogue des animaux érythréens connus ; une amélioration des descriptions est perceptible en fonction des sources que l'on utilise. Malgré la disparition de la plupart des sources, il reste assez de documentation pour définir approximativement les étapes et les conditions de la formation du savoir zoologique. Quant à l'identité de ceux qui sont à l'origine de ce savoir, elle est difficile à déterminer, mais nous verrons que nous ne sommes pas complètement démunis sur ce sujet. Il est enfin également possible de suivre l'extension géographique du domaine zoologique connu des Méditerranéens. Tels sont les points qui seront abordés dans cette section.

### **2.1 Avant Alexandre le Grand**

Il existe, dans l'Antiquité, une rupture historique majeure en ce qui concerne l'histoire politique du monde méditerranéen : l'expédition d'Alexandre le Grand en Asie (334-323 *a. C.*), qui lui permit de réunir dans un même empire la Macédoine, la Grèce et l'Asie jusqu'à l'Inde – l'Asie au sens antique incluant l'Égypte. Cette rupture vaut aussi pour l'histoire du savoir. Il y a un « avant » et un « après » l'expédition d'Alexandre. Avant cette expédition, les Grecs ont une connaissance très limitée des contrées de l'océan Indien. Leur horizon géographique ne va pas au-delà de la mer Rouge, et encore faut-il préciser que la partie méridionale de la mer Rouge leur est pratiquement inconnue. Les contours du golfe Arabo-Persique sont également très mal connus. Des contrées qui sont riveraines de l'océan, on ne sait pas grand-chose. L'Inde des Grecs se réduit alors à celle que les souverains perses achéménides ont contrôlée, à l'apogée de leur empire, à savoir le Pendjab et le Sind – le bas cours de l'Indus. La péninsule Arabique fait partie de l'horizon géographique des Grecs, mais c'est une péninsule singulièrement tronquée et la connaissance de sa partie méridionale se résume à peu de choses. Quant à la Corne de l'Afrique et au littoral qui la poursuit en direction du sud, ils sont totalement absents du savoir précédant l'époque d'Alexandre.

Dans ces conditions, on n'est guère étonné que le catalogue zoologique soit singulièrement limité et, il faut le dire d'emblée, qu'il ne comprenne aucun animal marin. Hérodote, l'un des auteurs dont le texte est le mieux préservé, ne connaît guère d'autres animaux que l'éléphant, associé à l'« Éthiopie », *i. e.*, à la partie méridionale de l'Afrique, et le crocodile. Concernant ce dernier, il le signale comme étant un animal caractéristique du fleuve Indus et s'empresse de dire qu'il est semblable au crocodile que l'on

trouve dans le Nil<sup>699</sup>. Pour Hérodote, et c'est un fait caractéristique, l'animal qui est associé à l'Inde n'est pas l'éléphant, comme ce sera le cas à partir d'Alexandre le Grand, mais le chameau – *i. e.*, le chameau de Bactriane. Ceci est la preuve que les parties septentrionales et intérieures de l'Inde sont mieux connues que celles que borde l'océan. Quant à l'Arabie, région que les Grecs de l'époque décrivent comme la source de toutes sortes d'aromates – y compris de certains dont l'Arabie ne pouvait être productrice, tel la cannelle – elle suscite l'apparition d'animaux aux traits extraordinaires : des serpents ailés gardent les arbres producteurs d'encens ; la récolte de la *kasia* – aromate mal identifié – nécessite d'écartier des animaux semblables à des chauves-souris ; pour récolter le cinnamome – sans doute la cannelle – il faut procéder comme suit : « Le cinnamome se recueille d'une façon encore plus merveilleuse. Les Arabes eux-mêmes ne sauraient dire ni d'où il vient, ni quelle est la terre qui le produit. Quelques-uns prétendent qu'il croît dans le pays où Dionysos fut élevé ; et leur sentiment est appuyé sur des conjectures vraisemblables. Ils racontent que certains gros oiseaux vont chercher ces brins ou bâtons que nous appelons cinnamome (...) ; que ces oiseaux les portent à leurs nids, qu'ils construisent avec de la boue sur des montagnes escarpées, et où aucun homme ne peut monter. Pour avoir ces brins de cinnamome, on prétend que les Arabes emploient cet artifice : ils prennent de la chair de bœuf, d'âne et d'autres bêtes mortes, la coupent en très gros morceaux, et l'ayant portée le plus près des nids qu'il leur est possible, ils s'en éloignent. Les oiseaux fondent sur cette proie, et l'emportent dans leurs nids ; mais comme ces nids ne sont point assez solides pour la soutenir, ils se brisent et tombent à terre. Les Arabes surviennent alors, et ramassent le cinnamome, qu'ils font ensuite passer dans les autres pays »<sup>700</sup>.

Plusieurs années après Hérodote, un Grec portant le nom de Ctésias avait séjourné à la cour du roi perse en tant que médecin du roi Artaxerxès II. À la suite de ce séjour auprès du Grand Roi, Ctésias avait rédigé, au début du 4<sup>e</sup> siècle *p. C.*, deux monographies, dont l'une consacrée à l'Inde – intitulée *Indika*. Celle-ci est parvenue à nous sous forme de citations et de paraphrases d'époque byzantine. Les fragments qui subsistent montrent, de façon intéressante, que l'Inde est devenue une contrée non seulement mieux connue, mais surtout qu'elle suscite un grand intérêt. Il faut toutefois préciser que cette Inde est encore peu perçue comme une contrée liée à l'océan Indien ; il faudra attendre la fin de l'expédition d'Alexandre pour qu'émerge cette nouvelle perception de l'espace indien. Quoi qu'il en soit, les animaux de cette contrée sont mieux connus que chez Hérodote. La raison majeure en est que son séjour prolongé en Perse a permis à Ctésias de se rapprocher de l'Orient et de bénéficier d'une quantité d'informations dont ne disposaient pas ses prédécesseurs. Le corollaire de cette situation est que ces animaux étaient connus indirectement, par l'intermédiaire d'informateurs perses, ou

<sup>699</sup> Hérodote, *Histoire*, 4, 44.

<sup>700</sup> Hérodote, *Histoire*, 3, 107 ; 109 ; 110 (trad. P.-H. Larcher).

peut-être par des informateurs indiens qui séjournèrent auprès du roi perse – ambassadeurs, cornacs – voire à partir d'images. C'est pourquoi les descriptions que fournit Ctésias se composent souvent d'un assemblage d'éléments acceptables et de détails qui paraissent fabuleux. C'est d'ailleurs à cause de ces derniers que Ctésias s'est attiré une réputation détestable auprès de ses lecteurs de l'Antiquité. Citons, à titre d'exemple, le passage suivant : « Ce dernier (*i. e.*, Ctésias, cité par Aristote) affirme que la bête de l'Inde que l'on appelle *martikhoras* possède à chaque mâchoire une triple rangée de dents, qu'elle est aussi grande qu'un lion, qu'elle est velue comme lui, qu'elle a des pattes comme les siennes, mais que sa face et ses oreilles ont une allure humaine ; qu'elle a l'œil pers, la peau rouge comme du cinabre, la queue pareille à celle du scorpion terrestre, qu'elle y a un dard et qu'elle lance les appendices comme des traits, que le son de sa voix rappelle à la fois la flûte et la trompette, qu'elle ne court pas moins vite que le cerf, qu'elle est sauvage et se nourrit de chair humaine »<sup>701</sup>.

## 2.2 L'expédition d'Alexandre le Grand

Quelques décennies après Ctésias, l'expédition d'Alexandre le Grand permet aux Gréco-Macédoniens de parcourir l'Inde, de l'Himalaya jusqu'au delta de l'Indus. Ce n'est pas tout. Le roi demande à l'un de ses compagnons, Néarque, de ramener sa flotte à Babylone, ce qui donne lieu à un voyage océanique mémorable sur les rives de l'océan Indien, des environs de l'actuelle Karachi jusqu'au Shatt el-Arab, dans le fond du golfe Arabo-Persique. Pour être tout à fait complet, il faut ajouter que le roi avait ordonné, peu de temps avant de mourir, que soient lancées des explorations du littoral de la péninsule arabique qu'il était désireux de reconnaître. Les unes partirent du fond du golfe Arabo-Persique, les autres du fond de la mer Rouge – *i. e.*, approximativement, de l'actuelle Suez. Même si ces expéditions ne réalisèrent pas leur but, on voit immédiatement qu'il suffit de très peu de temps pour que l'océan Indien et une partie de son littoral entrent dans l'horizon géographique hellène.

Alexandre et ses compagnons avaient parfaitement conscience d'être des inaugurateurs, c'est-à-dire d'être les premiers Hellènes à véritablement pénétrer dans les mondes de l'océan Indien et d'être capables de rapporter des observations personnelles, et non plus des renseignements indirects seulement. Cela explique pourquoi ils ont collecté des informations très nombreuses sur les lieux, les hommes, les paysages, la faune et la flore. Certains d'entre eux avaient rédigés des ouvrages, dont malheureusement la plus grande partie est perdue aujourd'hui. Quelques descriptions rescapées apparaissent ci-après. L'on remarque que ces descriptions diffèrent des précédentes par la précision accrue des détails donnés. Les fragments les plus significatifs concernent la botanique plutôt que la zoologie : les descriptions que nous avons du banyan, du bananier ou des palétuviers dénotent un sens

---

<sup>701</sup> Aristote, *Histoire des animaux*, 1, 2 (trad. P. Pellegrin).

de l'observation remarquable. Moins nombreuses à avoir traversé les désastres de la perte des textes antiques sont les descriptions d'animaux. En voici néanmoins une, qui semble s'appliquer au « langur » (*Semnopithecus entellus*), un singe commun en Inde : « Dans la forêt dont je viens de parler, dit-on, se trouvent également les singes à longue queue, surpassant tout par leur nombre et leur taille ; les Macédoniens crurent même, un jour qu'ils les virent sur des hauteurs très peu boisées, formant une ligne de front, en grand nombre (car c'est un animal dont l'intelligence est très proche de celle de l'homme, non moins que l'éléphant), qu'il s'agissait d'une armée, et s'élançèrent contre eux, comme sur des ennemis ; et une fois que Taxilès, qui était alors auprès du roi, leur eut dit ce qu'il en était vraiment, ils cessèrent l'assaut. On chasse cet animal de deux façons. (...) »<sup>702</sup>.

La présence de serpents en Inde avait aussi frappé les esprits : « Aristobule (l'un des compagnons d'Alexandre le Grand, cité par Strabon) affirme encore qu'on y trouve beaucoup de vipères et d'aspics bien plus petits, ainsi que de gros scorpions, mais que rien de tout cela ne fait tant de mal que ces petits serpents, qui ne dépassent pas une spithame. On en retrouve cachés dans les tentes, dans les bagages, dans les murs ; ceux qui sont mordus perdent du sang par tous les orifices en endurant de vives douleurs et finissent par mourir, s'ils ne reçoivent pas de soins dans l'instant. Ces soins sont faciles à prodiguer, grâce aux vertus des racines et des plantes médicinales de l'Inde »<sup>703</sup>.

De passage dans le golfe Arabo-Persique, Néarque, qui ramenait la flotte d'Alexandre, a fait des observations zoologiques et botaniques de la première importance. Le trait remarquable que présente cette expédition navale est qu'elle est à l'origine des premières descriptions de la faune marine de l'océan Indien. Parmi les notices qui ont survécu, certaines nous sont parvenues très dégradées : la description du périophtalme, un poisson caractéristique des zones de mangrove qui dut être observé dans le delta de l'Indus, se réduit à quelques mots. Les descriptions de l'huître perlière (*Pinctada margaritifera*), dont Néarque et ses compagnons durent voir des spécimens dans le golfe Arabo-Persique, ont mieux survécu : « Par son aspect, le coquillage est semblable à un peigne, sauf qu'il n'est pas creusé ; il a au contraire une coquille lisse et épaisse. Il n'a pas non plus deux oreilles (= valves), mais une seule. La pierre se forme dans la chair de l'huître, comme le "grêlon" chez les porcs ; elle a une couleur qui tantôt ressemble beaucoup à celle de l'or, au point qu'il n'est pas facile de la distinguer si on la place à côté de l'or, tantôt est celle de l'argent, tantôt est très blanche, comme les yeux des poissons »<sup>704</sup>.

---

<sup>702</sup> Strabon, *Géographie, op. cit.*, 15, 1, 29.

<sup>703</sup> *Ibidem*, 45.

<sup>704</sup> Athénée de Naucratis, *Deipnosophistes*, 3, 45, citant Androsthène de Thasos. Androsthène est l'un de ceux qu'Alexandre le Grand avait chargé de contourner la Péninsule Arabique en partant du golfe Arabo-Persique.

### 2.3 Époques hellénistique et romaine

Les quelques années de l'expédition d'Alexandre le Grand marquent donc un tournant majeur dans l'histoire du savoir gréco-romain. En effet, d'une part la connaissance se fonde désormais sur des observations nombreuses faites directement par des hommes curieux et intéressés ; d'autre part, l'aire géographique du savoir zoologique s'accroît considérablement, puisque l'Inde du Pendjab ainsi que l'océan Indien, de l'Indus au golfe Arabo-Persique ont été parcourus. Nous savons que le littoral de la mer Rouge a été reconnu sans doute jusqu'au détroit de Bab el-Mandeb, mais aucune description zoologique n'est restée des rapports rédigés par les envoyés d'Alexandre. Le répertoire faunistique de l'Indianocéanie s'est donc enrichi de manière exceptionnelle. La période hellénistique devait voir cette tendance se poursuivre.

On appelle période « hellénistique » l'époque des royaumes fondés par les successeurs d'Alexandre. Les deux bornes chronologiques qu'on lui assigne sont d'une part la mort d'Alexandre (323 *a. C.*) et d'autre part l'année 31 *a. C.*, date à laquelle le dernier royaume hellénistique, celui des Ptolémées installés en Egypte, tombe dans l'orbite de Rome. L'importance de l'époque hellénistique tient au fait que la mobilité des Méditerranéens dans les espaces extra-méditerranéens ne s'arrête pas avec la disparition d'Alexandre, bien au contraire. De fait, durant ces presque trois siècles, les Grecs se sont aventurés dans des espaces nouveaux pour eux, permettant à la connaissance de la faune indianocéanique de s'enrichir dans des proportions importantes. Ainsi, Séleucos, le premier souverain du royaume nommé séleucide, avait-il envoyé un ambassadeur à la cour du roi Chandragupta Maurya, qui résidait à *Palibothra*, aujourd'hui Patna, sur le Gange. Cet homme, nommé Mégasthène, était en excellente position pour collecter toutes sortes d'informations nouvelles qu'il rassembla dans une monographie consacrée à l'Inde. Dans le domaine zoologique – et anthropozoologique – on lui doit, par exemple, une description très détaillée de la chasse et du dressage de l'éléphant en Inde – on imagine que cela valait aussi pour Taprobane, nom antique donné au Sri Lanka. En voici un extrait : « Voici comment se déroule la chasse de ces animaux. Après avoir creusé profondément un fossé autour d'un lieu plat de quatre ou cinq stades [entre 700 et 900 mètres environ], ils [les Indiens] ménagent une entrée au moyen d'un pont très étroit. Ensuite, ils enferment trois ou quatre femelles, les plus douces ; eux-mêmes se tiennent cachés dans de petites cabanes dissimulées, en embuscade. Le jour, les éléphants sauvages n'approchent pas du lieu ; mais la nuit, ils font leur entrée un par un. Quand ils sont entrés les Indiens ferment l'entrée en cachette, ensuite, ils font entrer les plus puissants des éléphants domestiqués, bien entraînés, et ils les font combattre contre ceux-ci [*i. e.*, les sauvages], tout en les épuisant en même temps par la faim etc. »<sup>705</sup>.

La mobilité a aussi obéi à des impératifs militaires. Les Ptolémée,

---

<sup>705</sup> Mégasthène, cité par Arrien, *Indika*, 13, 1-5 (trad. P. Chantraine).

dont l'Égypte formait le cœur du royaume, s'étaient lancés dans la chasse aux éléphants africains afin de les dresser à la guerre – il leur était impossible d'obtenir des éléphants indiens dressés. Pour cette raison, dès le début du 3<sup>e</sup> siècle *a. C.*, ils firent équiper de bases de chasse tout le littoral africain jusqu'au cap Gardafui approximativement. Bien des hommes enrôlés dans cette entreprise exceptionnelle rapportèrent une masse considérable de renseignements sur cette partie de l'océan Indien. Le répertoire zoologique de l'océan Indien africain s'en trouva augmenté singulièrement. Cela concerne aussi bien la faune terrestre qu'aquatique, comme le montrent les deux exemples suivants. Dans le premier cas, on a – presque certainement – une description du babouin *gelada* (*Theropithecus gelada*) des hauts-plateaux d'Éthiopie, lequel commence à peu de distance de la mer Rouge : « Pythagoras dit dans ses récits sur la mer Erythrée qu'il naît aux abords de cette mer un animal terrestre que l'on appelle *kêpos*, et qui porte bien son nom car il est multicolore. L'adulte a en gros la taille des chiens d'Érétrie. (...) Le tour de sa tête, son dos et son échine jusqu'à la queue sont d'un rouge vif et uni, bien que l'on puisse repérer, çà et là, quelques poils dorés. Sa face est blanche jusqu'aux joues, à partir desquelles des bandes dorées descendent vers le cou. Le bas du cou et la partie qui s'étend jusqu'au bas de la poitrine, ainsi que les pattes antérieures, sont intégralement blancs. Ses deux seins qui rempliraient la main sont bleu sombre, son ventre est entièrement blanc, et ses pattes postérieures sont noires. Quant à la forme de son visage, vous toucherez juste si vous la rapprochez de celle du babouin »<sup>706</sup>.

La chasse aux éléphants impliquait une importante circulation maritime, d'où l'existence de descriptions d'animaux marins, en dépit du fait qu'ils soient moins faciles à observer. De fait, les animaux les plus spectaculaires sont signalés, tel cet animal qui est perçu par les Grecs comme étant un cétacé, mais qui a de très grandes chances d'être en réalité le requin-baleine : « À partir de cet endroit, la mer [la mer Rouge] est profonde et navigable ; elle abrite des baleines d'une taille à terrifier celui qui les voit. Cependant personne n'est mort de leur fait, excepté ceux qui sont tombés par inadvertance sur leur nageoires dorsales, ignorant les récits qui courent ; ces monstres sont, en effet, incapables de poursuivre les navigateurs parce que leur vue s'affaiblit quand ils sortent la tête hors de l'eau »<sup>707</sup>.

Dès le 2<sup>e</sup> siècle *a. C.*, les échanges commerciaux entre la Méditerranée et les mondes de l'océan Indien se développent, pour atteindre, avec l'époque impériale romaine – à partir de la fin du 1<sup>er</sup> siècle *a. C.* – un niveau considérable. Il n'est pas question dans cet article d'évoquer l'histoire de ces échanges. Il suffira de dire tout qu'ils se sont maintenus jusqu'à la fin de la période antique. Cela signifie donc que les acteurs de ces échanges – marchands et marins – ont été des sources de savoir, et, entre autres choses,

<sup>706</sup> Élien, *Nature des animaux*, 17, 8 (traduction A. Zucker).

<sup>707</sup> Agatharchide de Cnide, cité par le compilateur byzantin Photius, *Bibliothèque*, 457a (trad. R. Henry).

de savoir zoologique. On dispose ainsi d'un ouvrage intitulé le *Périple de la mer Érythrée*, qui décrit les principaux lieux ouverts aux échanges situés sur le littoral est-africain, arabe et indien – Sri Lanka compris. L'auteur, qui a écrit vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle *p. C.*, fournit des notices zoologiques. Certes, elles sont très courtes, mais elles révèlent l'existence d'animaux qui apparemment n'étaient pas mentionnés auparavant, signe que le savoir zoologique ne stagnait pas. Ainsi, au sujet de l'île de Dioscoridès – Suqutra – il dit qu'elle abrite des lézards si grands que les habitants en mangent la chair et fondent la graisse qu'ils utilisent à la place d'huile – s'agit-il d'un varan ? Il note à plusieurs reprises qu'à l'approche des côtes indiennes du golfe de Kutch, les serpents marins sont visibles, nageant à côté du navire : de grands serpents noirs, et d'autres plus petits, jaunes et dorés. Il note aussi qu'en Inde du Sud, dans le Deccan, se trouve un animal nommé *krokotta*, qui est en réalité la petite hyène striée (*Hyena striata*).

Il faut noter que le développement des échanges attirent l'attention sur certains animaux, à savoir ceux qui sont la source des matières précieuses recherchées par les Méditerranéens. Outre le cas de l'huître perlière, mieux connue désormais qu'à l'époque d'Alexandre, les tortues marines font leur apparition dans les notices zoologiques. Il est vrai que les Romains appréciaient l'écaille de tortue pour orner certaines pièces de mobilier. En voici un exemple, tiré de Pline l'Ancien (voir aussi le texte cité *supra*) : « La mer Indienne [l'océan Indien] produit des tortues si volumineuses qu'une seule de leur carapace peut couvrir une cabane habitable (...) Dans la mer, elles vivent de coquillages ; leur bec est si dur qu'elles broient les pierres ; venues à terre, elles vivent de verdure. Elles pondent des œufs semblables à ceux des oiseaux, une centaine environ, dans un trou creusé hors de l'eau et recouvert de terre, qu'elles tassent et aplanissent avec leur poitrine. Elles les couvent pendant la nuit. Elles les font éclore au bout d'un an. Les Troglodytes [peuples du littoral africain de la mer Rouge] ont des tortues portant des cornes, de larges cornes en appendice comme dans la lyre, mais dont elles s'aident en nageant comme de rames »<sup>708</sup>.

### 3. La faune indianocéanique comme objet de savoir : quelques aspects du « traitement scientifique » des données

Après avoir sommairement observé de quelle façon et dans quelles circonstances se sont constituées les connaissances des Méditerranéens relatives à la faune « érythréenne », il faut examiner quels principes sous-tendent ce savoir pré-moderne. À vrai dire la question est immense et il est de nombreux points que l'on ne pourra même pas esquisser ici. L'on se limitera donc à quelques réflexions qui me paraissent importantes, sans entrer dans des discussions de détail. Le premier point à considérer est moins simple qu'il n'y paraît : comment pouvait-on nommer ces animaux inconnus et bien souvent étranges ?

<sup>708</sup> Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 9, 38 (trad. É. Littré).

### 3.1 Le problème de la dénomination

La dénomination en zoologie est aussi essentielle que la toponymie dans la description des lieux. En l'absence de toute systématique, la dénomination obéit en général à deux procédés : la transcription d'un nom vernaculaire, ou la création d'un mot grec composé<sup>709</sup>.

Considérons tout d'abord le premier cas, et quelques-unes des difficultés qui l'accompagnent, telle la suivante : le nom local, pour des raisons aisées à comprendre, est plus ou moins fidèlement transcrit. Ainsi le nom « grec » de l'oiseau indien *katreus* est la corruption probable d'un nom indien (*katara*)<sup>710</sup>. Autre cas : la langue vernaculaire peut être mal identifiée. Ainsi le *martikhoras* (voir *supra*) est donné par un citateur de Ctésias comme un mot de la langue indienne, alors qu'il est probable que le nom est d'origine perse, langue des informateurs de Ctésias – *mardkhora* signifiant « tueur d'hommes ».

S'il arrive que le nom vernaculaire soit le seul mis à disposition du lecteur grec ou romain, il est des cas où celui-ci accompagne un nom grec : le nom local apparaît comme un complément d'information. Ainsi, concernant la girafe, Pline l'Ancien l'appelle « chameau-léopard » (*camelopardalis*) et ajoute que dans la langue des Éthiopiens elle porte le nom *nabun*. Le terme « Éthiopien » ayant une variété de significations géographique et ethnique, l'indication de Pline ne nous apporte pas grand-chose<sup>711</sup>. Cosmas Indicopleustès, marchand-voyageur du 6<sup>e</sup> siècle *p. C.*, est plus précis dans sa notice consacrée au rhinocéros : « Cet animal s'appelle rhinocéros pour avoir des cornes sur les naseaux ; lorsqu'il marche, les cornes bougent ; lorsqu'il regarde avec fureur, il les dresse et elles demeurent immobiles, de sorte qu'il peut avec elles déraciner des arbres, surtout avec celle du devant (...) Il est très féroce et particulièrement ennemi de l'éléphant (...) Les Éthiopiens [Cosmas désigne ici les Axoumites] l'appellent dans leur dialecte *arouè harisi* (...) désignant par *arouè* la bête et par *harisi* le labourage [« bête-charrue »] (...) J'ai vu, en me tenant à bonne distance, le rhinocéros vivant en Éthiopie, et sa dépouille empaillée dans le palais royal »<sup>712</sup>.

Assez souvent, néanmoins, les noms vernaculaires sont absents et les descripteurs ont recours à des noms composés. Sans entrer dans le détail sur les principes de construction de ces désignations, on notera que certains traits caractéristiques sont privilégiés. Cette dénomination est une forme de sélection, et donc une forme d'insuffisance puisque beaucoup d'éléments

<sup>709</sup> Il existe d'autres procédés de dénomination, que l'on n'abordera pas ici : ainsi l'ajout d'un qualificatif « géographique » à un nom général (par exemple, « bœuf indien » – lequel est un animal africain – ; singe prasien – les Prasiens étant un peuple indien).

<sup>710</sup> Elien, *Nature des animaux*, *op. cit.*, 17, 23 : « Clitarque dit que l'animal nommé *katreus*, originaire de l'Inde, et de la famille des oiseaux, est d'une beauté resplendissante. Il a, semble-t-il, à peu près la taille du paon et l'extrémité de ses plumes à l'apparence de l'émeraude etc. ». L'oiseau est mal identifié.

<sup>711</sup> Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 8, 69.

<sup>712</sup> Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne*, 11, 1-2 (trad. W. Wolska).

fondamentaux (forme, taille...) sont absents. On le voit bien dans l'exemple suivant : « Le poisson-léopard est propre à la mer Érythrée, d'après ceux qui l'ont vu. Et par ses couleurs, et par ses marques, il rappelle le léopard des montagnes »<sup>713</sup>.

Ces désignations, souvent déroutantes pour le lecteur moderne, sont rendues explicites par d'autres éléments. Dans le cas de Cosmas Indicopleustès, dont on a vu que l'un des manuscrits comprend des dessins, seule la représentation figurée permet de comprendre que le « porc-cerf » est le nom du phacochère. Dans d'autres cas, le nom composé est accompagné d'une description qui compense les lacunes de ce mode de désignation et permet de donner les informations complémentaires essentielles. C'est encore à Élien que nous devons cette belle description d'un poisson de l'océan Indien nommé « bulleur » : « Léonidas de Byzance dit que dans la mer Érythrée, il y a un poisson qui a exactement la taille du goujon adulte. Ses yeux, pas plus que sa bouche, ne sont conformes à ceux des poissons. Il est pourvu de branchies et d'une masse qui constitue apparemment sa tête, quoique sa forme ne soit pas complètement achevée. En bas, sous son ventre, il présente une tache qui forme une légère dépression, et qui émet une teinture vert émeraude. L'auteur dit que cela constitue à la fois son œil et sa bouche. Quiconque goûte de ce poisson l'aura capturé pour son malheur. Voici comment survient la mort : l'individu qui en a goûté se met à enfler, après quoi son ventre se déchire et l'homme meurt. Mais le poisson fait aussi les frais de la pêche. A peine sorti de l'eau, il commence à enfler et il se dilate encore davantage si on le touche. Si on le laisse au contraire frétiller au bout de la ligne, son corps devient entièrement diaphane sous l'effet de la putréfaction et il finit par éclater. Et si l'on décide de le relâcher à la mer alors qu'il est encore vivant, il se met à nager en surface comme une vessie gonflée d'air »<sup>714</sup>. Et l'auteur d'ajouter qu'on l'appelle « bulleur » en raison de ce phénomène.

### 3.2 Entre rationalisme et merveilleux

Si la désignation est bien un problème essentiel, il n'en reste pas moins que la valeur d'une notice zoologique tient à la description de l'animal. Les exemples déjà cités ont permis de constater la grande variété qui règne à ce sujet, la gamme allant de la description lapidaire à un exposé précis et élaboré. On ne peut ici engager une réflexion complète sur les principes de la description. Aussi se contentera-t-on de s'interroger sur l'un de ses aspects les plus problématiques, à savoir la présence de détails extraordinaires.

L'exemple du *martikhoras* de Ctésias (*supra*) montre que le fabuleux était bien présent dans le savoir balbutiant de l'époque qui précédait Alexandre le Grand. Or la présence de l'étrange et du fabuleux n'a pas été

<sup>713</sup> Élien, *Nature des animaux*, *op. cit.*, 11, 24.

<sup>714</sup> *Ibidem*, 3, 18.

abolie par la présence des Méditerranéens dans les contrées érythréennes et par la possibilité de l'observation directe. Prenons l'exemple suivant : « L'espèce d'oiseau dont je vais parler compte apparemment parmi les plus petits oiseaux qu'on trouve en Inde. Il niche en haute montagne et dans les rochers qu'on appelle "lépreux". Ce minuscule oiseau n'est pas plus grand qu'un œuf de perdrix et, pour sa couleur, pensez à celle de l'arsenic rouge. Les Indiens l'appellent communément dans leur langage *dikairon* (...). Si l'on prélève une parcelle de ses excréments, pas plus grande qu'un grain de millet, et qu'on la dilue dans une potion, l'homme meurt le soir même. La mort ressemble à un sommeil très agréable et indolore, comme celle que les poètes ont coutume de qualifier de "relaxante" et de "suave". Apparemment la mort dont nous parlons est elle aussi exempte de douleur et est pour cette raison très prisée par ceux qui désirent mourir. Les Indiens mettent donc tout leur soin à ce procurer la substance mentionnée plus haut »<sup>715</sup>.

En réalité, il ne faudrait pas déduire de cet exemple que la faune indianocéanique est systématiquement associée au merveilleux pour les Méditerranéens. Il existait une approche rationaliste dominante dans le domaine des sciences naturelles – on en verra un aspect important plus loin (*infra*). L'approche rationaliste invalide sans pitié ces descriptions comme étant des affabulations, établies sans observation directe et produites par des auteurs en quête de sensationnel. Cela ne veut pas dire que l'approche rationaliste nie l'existence de créatures réellement merveilleuses et extraordinaires créées par la nature. Mais le merveilleux compatible avec le rationalisme résulte d'observations issues d'auteurs fiables, c'est-à-dire qui résistent à l'examen critique. Pour donner un exemple, dire que les poissons de la mer Érythrée ou que les insectes des contrées érythréennes offrent des couleurs extraordinaires, qui défient la palette de l'artiste, relève de ce merveilleux dont il n'est pas impossible de donner une explication rationnelle. Il n'a rien de commun avec ce qui émane de l'imagination d'un auteur, avec ce que les sources gréco-latines qualifient de mensonge et fiction, comme dans l'exemple suivant : « Mais aucun auteur n'est très exact et à cause de l'ignorance et de l'éloignement, on ne rapporte que des faits exagérés ou merveilleux. Par exemple, les fourmis chercheuses d'or, les bêtes et les hommes aux formes étranges, ou dotés de propriétés extraordinaires (...). Quant aux tigres, c'est chez les Prasiens qu'ils seraient les plus grands, à ce que dit Mégasthène (voir *supra*), presque deux fois plus grands que des lions et si puissants que l'un d'entre eux, apprivoisé, conduit par quatre hommes, tenant dans la gueule une mule par la patte arrière, eut la force de la tirer jusqu'à lui (...). Et on tirerait du sol des pierres couleur d'encens, plus douces que des figes ou du miel. Et ailleurs, il y aurait des serpents longs de deux coudées, pourvus d'ailes membraneuses, comme les chauves-souris et qui voleraient de nuit, laissant échapper des gouttes d'urine ou de sueur pour certains, qui putréfient la peau de qui n'y a pas pris garde. Et des scorpions

---

<sup>715</sup> *Ibidem*, 4, 41.

ailés, d'une taille gigantesque ; même l'ébène pousserait dans le sol »<sup>716</sup>.

On notera incidemment que certains auteurs ont la capacité à aller au-delà de la seule accusation de mensonge, trouvant des explications rationnelles aux descriptions manifestement inacceptables. Prenons le cas, encore une fois, du *martikhoras* de Ctésias. Un auteur du 2<sup>e</sup> siècle *p. C.*, Pausanias, au lieu de s'en prendre à Ctésias, tient les Indiens responsables de ces détails incroyables, et ce pour des raisons psychologiques : « Ctésias, dans son ouvrage consacré aux Indiens, parle d'une bête appelée, par les Indiens, *martikhoras* ; je crois pour moi que ce n'est autre chose qu'un tigre. Suivant Ctésias, cet animal a trois rangs de dents à chaque mâchoire ; l'extrémité de sa queue est hérissée de pointes, avec lesquelles il se défend contre ceux qui l'approchent, et qu'il darde même au loin contre ceux qui le poursuivent. Mais la peur que les Indiens ont de cet animal pourrait bien avoir quelque part à la description qu'ils en font ; car ils se trompent jusque dans la couleur qu'ils lui attribuent ; ils le croient rouge etc. »<sup>717</sup>.

Il faut donc porter un regard nuancé sur la question du « merveilleux » dans la description des animaux éythréens. On devrait, en réalité, distinguer le « fabuleux » du « merveilleux », la deuxième catégorie étant compatible avec l'analyse rationnelle. On va le voir de façon plus précise maintenant. En effet, les animaux de l'Indianocéanie ont souvent été perçus comme extraordinaires du fait de leur taille ou des formes étonnantes qu'ils peuvent prendre. Or ce merveilleux est précisément accessible à une explication rationaliste, qui est celle du déterminisme climatique.

### 3.3 Le rôle du déterminisme « climatique »

Le déterminisme climatique est l'idée que les animaux, comme les végétaux se développent pour prendre les formes qui leur sont propres en fonction de leur environnement, et plus spécialement du fait des quantités de chaleur et d'humidité qu'ils reçoivent<sup>718</sup>. Ces conceptions ont une longue histoire dans la pensée grecque – elles précèdent l'époque d'Alexandre le Grand – et le monde romain en a hérité. La combinaison de chaleur et d'humidité agit soit directement sur les créatures animales, soit indirectement, par l'intermédiaire de la nourriture produite par la terre. Au sujet de la faune éythréenne, les Méditerranéens avaient noté avec étonnement qu'elle abondait en créatures de grande taille, et en tout cas de plus grande taille que des formes de vie comparables qu'ils pouvaient observer chez eux. Ils avaient également été frappés par la diversité des formes de vie animale produites. Or, comme le montre le texte suivant, le principe de l'énergie fournie par le soleil est ce qui rend essentiellement compte de l'originalité, de la beauté et de la grande taille de la faune éythréenne : « C'est une opinion générale que les pays méridionaux, étant

<sup>716</sup> Strabon, *Géographie, op. cit.*, 15, 1, 36-37.

<sup>717</sup> Pausanias, *Périégèse*, 9, 91, 4

<sup>718</sup> La distribution de chaleur sur la sphère terrestre est fonction de la latitude, qui se dit *klima* en grec, d'où l'expression de déterminisme « climatique ».

vivifiés par l'action fécondante du soleil, produisent les espèces d'animaux les plus nombreuses, les plus variées et les plus belles. Ainsi on voit en Égypte des crocodiles et des hippopotames ; en Éthiopie des éléphants, des serpents, des dragons [*i. e.*, des serpents géants], et tant d'autres animaux d'une taille et d'une force extraordinaires. C'est par la même raison que l'Inde possède cette multitude d'éléphants qui l'emportent sur les autres animaux en grandeur et en puissance. (...) Il en est de même des couleurs que revêtent les oiseaux ; les uns paraissent absolument de couleur pourpre ; les autres sont chatoyants de diverses couleurs ; ceux-ci sont d'un jaune de flamme, ceux-là d'un jaune de safran ; ils prennent la couleur de l'émeraude et de l'or, suivant les diverses réflexions de la lumière. Enfin, il serait difficile de trouver un nom à chacune des colorations qui se produisent de cette manière »<sup>719</sup>.

On notera incidemment que, du fait de leurs conditions atmosphériques perçues comme analogues en ce qui concerne la chaleur solaire, l'Inde, l'Arabie et l'Afrique orientale, c'est-à-dire les pays érythréens, étaient considérés comme étant aptes à produire une faune remarquable, dont une partie était commune à tout cet ensemble géographique : le crocodile, le rhinocéros, l'éléphant<sup>720</sup>, différentes espèces de singes – le sphinx, le cynocéphale –, des oiseaux – le perroquet, la « méléagride » –, des cétacés géants. D'une certaine façon, ces similitudes zoologiques donnaient, des représentations des Grecs et des Romains, une certaine forme d'unité aux pays de l'océan Indien.

Il est intéressant de voir que ce savoir et ces conceptions profanes ont été utilisés par les chrétiens à propos des questions de géographie chrétienne. Cet apparent paradoxe se comprend aisément, si l'on rappelle que bien des érudits chrétiens étaient d'excellents connaisseurs du savoir historique, géographique, zoologique, ethnographique païen. On en a un excellent exemple avec Philostorge (sur cet auteur, voir *supra*) qui veut prouver au moyen d'arguments érudits que le Paradis a une localisation terrestre sud-orientale – tout en étant inaccessible aux hommes. Le raisonnement commence par s'appuyer sur le point suivant : les terres situées dans les parties méridionales et orientales du monde habité, c'est-à-dire les pays de l'océan Indien, recèlent des plantes et des animaux exceptionnels. Voici, sous forme très abrégée, un extrait du long exposé zoologique de Philostorge – un exposé que ne renierait pas un auteur non chrétien : « Toute la région située au levant et au midi, bien que chauffée au-delà de la moyenne, porte les produits les meilleurs et les plus gros que ceux que la terre et la mer peuvent fournir. Des baleines énormes peuplent cette mer ; souvent elles ont été vues surgir à la surface par les navigateurs de cet océan. Cette terre a les éléphants les plus grands et les plus extraordinaires, ainsi que ceux qu'on appelle les *tauréléphants*. (...) La girafe aussi est un produit de

<sup>719</sup> Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, 2, 52 (trad. B. Eck).

<sup>720</sup> Les Méditerranéens ne faisaient pas, pour le rhinocéros et l'éléphant, les distinctions d'espèces qui prévalent aujourd'hui.

cette contrée. Pour le reste, c'est un très grand cerf ; la taille semble imiter le corps d'un chameau. Elle dresse un cou très haut, sans proportion avec le reste du corps ; mais, par la variété de sa couleur, du sommet de la tête à l'extrémité des pattes, sa peau ressemble surtout à celle de la panthère, et elle a les pattes de devant plus hautes que celles de derrière. Chez eux il y a aussi ce que l'on nomme le singe-chèvre, une espèce de singe. (...) Le phénix aussi, cet oiseau fameux, existe chez eux. Et nous savons que de là vient le perroquet, le plus loquace des oiseaux et celui qui imite le mieux la voix humaine, et les oiseaux tachetés et mouchetés que certains appellent « garamantes » (...) Il naît là encore une autre faune, très riche et clairement extraordinaire, dont l'abondance défie la description. (...) Des fruits y viennent, très beaux et très gros, parmi lesquels se distinguent les noix »<sup>721</sup>.

Ce catalogue d'animaux extraordinaires – et réels, car observés, dans certains cas par Philostorge lui-même – est la base de la suite du raisonnement : puisque les merveilles du monde se trouvent dans les pays du sud et de l'orient, le Paradis terrestre, qui par définition possède des créatures et productions encore plus merveilleuses, doit se trouver un peu plus à l'orient encore, c'est-à-dire un peu plus près de la fécondante chaleur solaire.

#### **4. Considérations d'anthropozoologie : l'usage symbolique et politique de l'animal « érythréen »**

La question des relations entre l'homme et l'animal définit la discipline nommée anthropozoologie. En ce qui concerne les relations entre les animaux érythréens et les Méditerranéens de l'Antiquité, les questions d'anthropozoologie soulèvent différentes thématiques. Celle qui vient presque immédiatement à l'esprit concerne l'exploitation des animaux de l'océan Indien. Ceux-ci ont pu être utilisés vivants, comme animaux d'agrément, – par exemple, le perroquet – ou pour les spectacles de l'amphithéâtre – par exemple, les éléphants, tigres, autruches... Mais ils ont été utilisés davantage morts, comme source de matière première : le monde grec, mais plus encore le monde romain, a recherché l'écaille de tortue, la soie, les perles, l'ivoire, pour ne citer que les produits les plus précieux. Ce n'est pas toutefois cette question que je voudrais aborder, mais celle de l'utilisation politique de l'animal à travers la valeur symbolique qu'il exprime.

Qu'appelle-t-on valeur symbolique ? Un animal, du fait qu'il est spécifique à telle ou telle région, peut représenter symboliquement cet espace, et, au-delà de ce dernier, le pouvoir qui contrôle cet espace, ou encore les richesses que produit cet espace. On pourrait également parler d'emblème. Il va de soi que tout animal n'est pas propre à endosser une valeur symbolique. Comme on le verra dans les exemples cités ci-dessous, il faut que celui-ci soit remarquable d'une façon ou d'une autre – par sa puissance, par sa beauté, par sa singularité – pour qu'il puisse être porteur

---

<sup>721</sup> Philostorge, *Histoire de l'Église*, op. cit., 3, 11.

d'une signification quelconque. Pour prendre l'exemple des animaux offerts à titre de cadeaux diplomatiques – cas évident d'animal-emblème – ce n'est pas n'importe quel animal érythréen qui a été envoyé dans le monde méditerranéen.

#### 4.1 Les cadeaux diplomatiques aux souverains méditerranéens

Différents exemples sont préservés par la documentation littéraire, dans lesquels on voit un souverain de l'espace indianocéanique offrir des animaux à un monarque de la Méditerranée lointaine. Le premier exemple à être correctement documenté remonte à l'époque d'Alexandre le Grand. Celui-ci avait reçu d'un souverain du Pendjab nommé Sôpeithès, à titre de cadeau, des chiens d'une bravoure hors du commun : « Au pays de Sôpeithès, raconte-t-on encore, les chiens ont des qualités exceptionnelles. Tout du moins, Alexandre aurait reçu, de la part de Sôpeithès, cent cinquante chiens. Et pour les éprouver, on en lâcha deux contre un lion ; comme ces deux chiens avaient le dessous, on en lâcha deux autres sur lui. Cette fois, ils tenaient bon face au lion et Sôpeithès ordonna que l'on saisisse la patte de l'un des chiens pour le tirer en arrière et s'il n'obéissait pas, qu'on la lui coupât ; Alexandre, dans un premier temps, n'était pas d'accord pour couper, souhaitant épargner le chien ; mais quand Sôpeithès lui dit : “Je t'en donnerai quatre en échange !”, il donna son accord et consentit à voir le chien se laisser lentement couper la patte sans lâcher sa prise »<sup>722</sup>.

Il y a ce qu'on pourrait appeler ici un « langage zoologique », fondé sur la puissance ou le caractère étonnant, merveilleux, unique de l'animal. Un souverain offre à un autre souverain un animal tel que seul l'espace qu'il domine peut produire. Les chiens indiens – on pense généralement qu'il s'agit de dogues du Tibet – portent l'image de la bravoure et de la ténacité au combat et à la chasse, un langage dont la signification ne pouvait que convenir à Alexandre.

L'exemple suivant montre un autre aspect du langage « diplomatico-zoologique ». En 20 *a. C.* une ambassade indienne – on n'en sait pas beaucoup sur le souverain qui envoyait cette délégation – se rendit auprès d'Auguste. Strabon, qui rapporte le fait, fait appel au témoignage d'un de ses contemporains, l'historien Nicolas de Damas, et à ce qu'il avait vu lui-même : « Ce dernier (*i. e.*, Nicolas de Damas) affirme avoir rencontré, à Antioche Épidaphné [en Syrie], les émissaires indiens, venus auprès de César Auguste. La lettre qu'ils portaient les disait plus nombreux, mais trois seulement avaient survécu, qu'il affirme avoir vus lui-même ; les autres étaient morts, principalement du fait de la longueur du trajet. La lettre était en grec, rédigée sur une peau : Pôros en était l'auteur, était-il écrit, qui commandait à six cents rois, mais néanmoins tenait beaucoup à l'amitié de César et était prêt à lui offrir un libre passage dans son pays, où qu'il

---

<sup>722</sup> Strabon, *Géographie, op. cit.*, 15, 1, 31.

souhaitât se rendre, et à l'aider en toute entreprise qui fût honorable. Voilà, d'après Nicolas, ce que disait la lettre. Les présents transportés étaient portés par huit esclaves, nus à l'exception d'un pagne, tout imprégnés d'odeurs ; il y avait là l'Hermès, un homme qui, depuis l'enfance, était privé de bras et que j'ai vu moi-même ; il y avait de longues vipères, un serpent de dix coudées, une tortue d'eau de trois coudées et une perdrix plus grande qu'un vautour »<sup>723</sup>.

Cette ambassade fut reçue par Auguste à Samos, où il était de passage. On imagine que d'autres animaux qui composaient les présents avaient été perdus durant le trajet. Une autre source évoque, en effet, un tigre que Strabon ne mentionne pas. Quoi qu'il en soit, l'on constate que les présents envoyés à Auguste correspondent à ce que les Méditerranéens devaient considérer comme étant caractéristique des pays érythréens : des animaux de très grande taille. Quant au tigre qui semble avoir été présent, il est, comme l'éléphant, un animal emblématique de l'Inde. Dans tous les cas, le souverain indien a pris soin d'envoyer des animaux correspondant aux représentations ordinaires que l'on se faisait de sa contrée dans le monde gréco-romain – sans doute était-il soigneusement renseigné. Quelles peuvent être les intentions du souverain qui offre de tels cadeaux à Auguste ? On en est réduit aux conjectures, en partant de la lettre accompagnant les présents : ce souverain recherche l'amitié tout en exprimant sa puissance. Or ces animaux expriment clairement son identité – *i. e.*, sa position dans un espace qui lui appartient – ce qui lui permet de se présenter comme un partenaire d'égal à égal dans la recherche de l'amitié de Rome. C'est sans doute avec les mêmes intentions que, plus tard, les souverains d'Axoum ont envoyé à plusieurs occasions des girafes aux empereurs romains et byzantins.

#### 4.2 L'animal érythréen exhibé par les souverains méditerranéens

Celui qui contrôle l'animal sauvage en l'ayant capturé, enfermé ou domestiqué peut, par ce moyen et dans certains contextes, exprimer sa domination sur un espace. C'est ainsi que l'on a pu voir des souverains du monde méditerranéen exhiber des animaux pour exprimer leur souveraineté – en général théorique – sur telle ou telle partie de l'océan Indien. Encore une fois, le point de départ en ce domaine est Alexandre le Grand.

Comme on l'a vu précédemment, Alexandre a particulièrement mis en valeur certains moments importants de son expédition en Asie. Ce sont ces moments forts qui sont le soubassement du mythe qu'il a lui-même contribué à fonder. Deux épisodes majeurs sont liés à l'espace indianocéanique : d'une part, l'incorporation de l'Inde (Pendjab et Sind) à son empire ; d'autre part, sa navigation sur l'océan Indien, qui, dans les conceptions géographiques grecque de ce temps, signifiait qu'il avait atteint les limites du monde. Deux animaux ont été associés à ces moments, afin d'exprimer symboliquement la valeur héroïque du roi. L'un attesté par une statuette, unique à ma

---

<sup>723</sup> Strabon, *Géographie, op. cit.*, 15, 1, 73.

connaissance : il s'agit d'une dépouille d'animal marin – un cétacé – qu'Alexandre porte sur son épaule gauche. On ne voit pas d'autre signification symbolique que celle de l'océan atteint par le roi. L'autre est représenté plus abondamment, notamment par les monnaies : c'est l'éléphant, qu'Alexandre utilise presque immédiatement comme symbole de sa soumission de l'Inde, pays prestigieux des confins du monde habité.

La dynamique lancée par Alexandre ne s'est pas arrêtée : la raison en est que les successeurs d'Alexandre avaient hérité d'un modèle idéologique – celui de la souveraineté sur les confins du monde connu – qu'ils voulaient imiter. L'idéologie royale des souverains hellénistique – tout particulièrement ceux dont l'espace côtoie les confins asiatiques ou est-africains – met en œuvre, à son tour, l'idée d'une souveraineté extensible aux confins du monde, même si ces espaces ne sont pas réellement administrés. Or en ce domaine, Ptolémée II, qui succède à Ptolémée I en Égypte, détient une carte maîtresse. On a précédemment signalé (*supra*) que pour faire chasser des éléphants, il avait installé des bases de chasses le long du littoral africain et que ses hommes avaient circulé en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Ptolémée savait que c'était une prouesse et qu'il avait, en termes d'idéologie royale, une longueur d'avance sur tous ses rivaux et compétiteurs. Cette suprématie sera exprimée par différents moyens, dont l'exposition publique d'animaux érythréens. On en donnera ici deux exemples différents.

Ptolémée II avait créé une fête en l'honneur de ses parents divinisés, nommée *Ptolemaieia*. Cette célébration, sur le modèle des jeux Olympiques, revenait tous les quatre ans ; elle comprenait, comme ces jeux, des cérémonies religieuses et des concours variés. Étaient invités dans la ville d'Alexandrie des représentants de tout le monde méditerranéen oriental. Les célébrations de 264 *a. C.* furent suivies d'un défilé prodigieux, où le roi exposa de façon stupéfiante sa puissance militaire, sa richesse financière – base de sa puissance – et l'extension de son territoire. Une longue description de cet interminable cortège a été préservée. J'en cite un très court extrait, dans lequel le rôle des animaux apparaît bien : « Derrière eux s'avançaient cinq bandes d'ânes montés par des Silènes et des Satyres couronnés. De ces ânes, les uns avaient des fronteaux et des harnais en or, d'autres en argent. On avait fait partir après eux, vingt-quatre chars attelés d'éléphants, soixante autres attelés de deux boucs, sept attelés d'oryx, et quinze de bubales. Il y avait en outre huit attelages de deux autruches, sept de deux âne-cerfs (?), quatre d'ânes sauvages (...) Près d'eux étaient des Éthiopiens portant les présents ; savoir, les uns six cents dents d'éléphants, les autres deux mille troncs d'ébène ; d'autres soixante cratères d'or et d'argent, des paillettes d'or. Ils étaient suivis de deux chasseurs ayant des javalots d'or, et menant des chiens au nombre de deux mille quatre cents : certains venaient de l'Inde (...) Passèrent ensuite cent-cinquante hommes portant des arbres d'où pendaient toutes sortes de bêtes sauvages et d'oiseaux : on vit porter dans des cages des perroquets, des paons, des pintades, des faisans, et nombre d'autres oiseaux

d'Éthiopie etc. »<sup>724</sup>.

Cet extrait mériterait un long commentaire, mais je me limiterai à quelques brèves remarques. On remarquera en premier lieu que, chose curieuse, l'organisateur des cérémonies – qui avait nécessairement consulté le roi – ne se préoccupe pas de choisir des animaux spécialement originaires de l'Afrique indianocéanique, celle que la puissance de Ptolémée a atteint. En effet, le paon vient de l'Inde, et dans les représentations ordinaires du public méditerranéen, les perroquets sont des oiseaux indiens. Que signifie cette indifférence aux origines exactes des animaux. Est-ce une forme d'indifférence à la différenciation des espaces ? Cela n'est pas impossible. L'espace indianocéanique est conçu comme ayant une certaine unité, du point de vue « climatique » (*supra*). D'une certaine façon, exhiber des animaux non spécifiquement africains n'avait peut-être pas beaucoup d'importance. Autre possibilité : les espaces sont différenciés, mais l'organisateur n'en tient pas compte, volontairement. Cela permet alors à Ptolémée II de dire que sa souveraineté s'étend – potentiellement – sur un espace qui va au-delà de la Corne africaine, *i. e.*, sur l'ensemble de l'espace érythréen, et qu'à ce titre, il égale Alexandre. L'autre point notable concerne le choix des animaux : ils représentent la force et la puissance – l'éléphant ; le rhinocéros – mais aussi la diversité et l'étrangeté de cette faune exotique – l'antilope, les oiseaux, mais aussi les animaux précités.

L'autre forme d'exposition d'animaux fut la création, par le même Ptolémée II, d'une ménagerie à Alexandrie. On ne sait pas très bien où elle était localisée ; peut-être se trouvait-elle à côté de l'édifice du sanctuaire des Muses – le Musée. Ce « zoo » abritait des animaux, sans doute en grande partie rapportés par ses équipes de chasseurs qui opéraient dans la Corne de l'Afrique : serpent pythons, antilope, fauves, éléphants. Agatharchide nous a expressément rapporté la capture d'un serpent gigantesque qui termina son existence dans cette ménagerie, où il fut montré aux visiteurs. Ptolémée II avait, semble-t-il, un réel intérêt pour la nature et les animaux. Mais faut-il s'en tenir à cette seule motivation ? Ce « zoo », nous le savons, était un lieu que l'on faisait visiter. Dans ces conditions, on est porté à croire que les animaux exposés y jouaient le même rôle que ceux qui avaient participé au défilé de 264 *a. C.*

## Conclusion

L'Antiquité grecque et romaine nous a livré les plus anciens documents et descriptions relatifs aux animaux de l'ensemble des pays bordés par l'océan Indien. L'échantillon des textes cités dans cette communication ne rend pas justement compte de la richesse du savoir accumulé, richesse dont on n'a d'ailleurs qu'un pâle reflet : bien des traités qui devaient contenir des notices zoologiques originales ont disparu. On a noté aussi qu'en dépit de ses limites, ce savoir est constamment porté par la curiosité et le désir de

---

<sup>724</sup> Callisthène, cité par Athénée de Naucratis, *Deipnosophistes*, 5, 32 (trad. A. Bernard).

comprendre. La faune des autres confins du monde – occidentaux, ou septentrionaux – n'est pas ignorée des Méditerranéens. Cependant, elle ne reçoit pas un intérêt aussi intense que celle des pays érythréens, tant il est vrai que les mondes de l'océan Indien – et spécialement l'Inde – jouissaient d'un grand prestige aux yeux des Méditerranéens.